

**DECRET N° 2000-622 DU 11 DECEMBRE 2000**

Portant nomination de Secrétaires  
Techniques de la commission nationale  
pour le Développement et la lutte contre  
la pauvreté.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

**Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

**Vu** la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

**Vu** le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

**Vu** le décret n° 99-513 du 02 novembre 1999 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi ;

**Sur** proposition du Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi ;

**Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 novembre 2000 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les personnes dont les noms suivent respectivement sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi :

.../...

- Secrétaire Technique de la commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté

: Monsieur Emmanuel Junior ASSILAMEHOU

- Secrétaire Technique Adjoint de la commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté

: Monsieur Ignace ALLAGNON

**Article 2** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie

**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 AUTRES MINISTRES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA 3 INTERESSES 2 JO 1.-